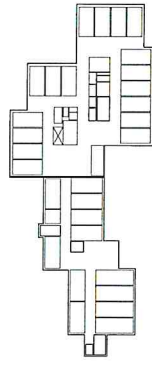




Projet EMS à Charmey (home de la Vallée de la Jogne)

**51 chambres, 1 foyer de jour,
1 antenne du service d'aide
et de soins à domicile**

Démolition d'une aile puis extension à côté de l'EMS existant, comprenant une antenne du Service d'aide et de soins à domicile et un foyer de jour. Transformation des étages supérieurs de l'EMS existant en appartements protégés, financés par les Communes de la vallée de la Jogne.



Crédit d'engagement: 22 millions de francs
Début envisagé des travaux: 2026
Mise en service planifiée: 2028



le 25 septembre 2022



Projet EMS à Sorens (foyer St-Joseph)

**87 chambres
avec une unité spécialisée
en démente (USD),
1 antenne du service d'aide
et de soins à domicile**

Nouvelle construction, comprenant une antenne du Service d'aide et de soins à domicile. Des appartements protégés, financés par la Commune de Sorens ou par des privés, sont prévus à côté de l'EMS.



Crédit d'engagement: 32 millions de francs
Début envisagé des travaux: 2024
Mise en service planifiée: 2026



le 25 septembre 2022



Projet EMS à Pringy

**80 chambres,
1 salle polyvalente,
1 antenne du service d'aide
et de soins à domicile**

Nouvelle construction, comprenant une antenne du Service d'aide et de soins à domicile. Des appartements adaptés, financés par la Commune de Gruyères ou par des privés, sont prévus à côté de l'EMS.

Crédit d'engagement: 33,5 millions de francs
Début envisagé des travaux: 2025
Mise en service planifiée: 2029



le 25 septembre 2022



Projet EMS à Vuadens (EMS de la Sionge)

**123 chambres avec une unité
spécialisée en démente (USD),
1 antenne du service d'aide et
de soins à domicile**

Nouvelle construction, comprenant une antenne du Service d'aide et de soins à domicile. Des appartements adaptés, des cabinets médicaux et un foyer de jour sont prévus sur le site de l'ancien EMS (financement par la Commune de Vuadens ou par des privés).

Crédit d'engagement: 48,3 millions de francs
Début envisagé des travaux: 2024
Mise en service planifiée: 2026



le 25 septembre 2022

Pourquoi je vote oui



le 25 septembre 2022

- Pour répondre au vieillissement de la population gruérienne et aux exigences de la planification cantonale des soins de longue durée qui prévoit une augmentation du nombre de chambres en EMS à l'horizon 2030
- Pour offrir des lieux de vie accueillants pour les résident-e-s et des conditions de travail optimales pour les personnels afin de pérenniser une offre publique de qualité
- Pour accompagner et soutenir les seniors avec des infrastructures répondant aux futures attentes
- Pour dynamiser les offres à l'attention des seniors, en particulier le développement de nouveaux appartements adaptés et / ou protégés à proximité immédiate des EMS
- Pour promouvoir l'autonomie des personnes âgées à domicile grâce à plus d'offres à leur intention : service de repas à domicile, buanderie sociale, animation sociale, information à l'attention de tous les seniors
- Pour faciliter la transition des EMS vers une activité de centre de compétences pour les personnes âgées
- Pour remplacer les sites devenus obsolètes
- Pour mettre à disposition des sociétés locales, notamment, des salles adaptées, contribuant ainsi à l'ouverture des EMS sur la cité et au développement des liens sociaux

Crédits photos: Translocal Architecture • Sotos Florencio et Isabel Ramos Ausin • Esposito + Javet • GDAP

HORIZON – EMS GRUYÈRE –



Réseau Santé et Social
de la Gruyère



le 25 septembre 2022

Votations populaires communales
du 25 septembre 2022
Des EMS au service de tous les seniors

Votez oui aux 4 objets soumis à référendum obligatoire

-  Projet EMS à Charmey (home de la Vallée de la Jogne)
-  Projet EMS à Pringy
-  Projet EMS à Sorens (foyer St-Joseph)
-  Projet EMS à Vuadens (EMS de la Sionge)